

Proposé en mars 2018 par le Conseil régional, « l'Implementing Act du Canal Seine Nord Europe » a été signé ce 4 octobre. Depuis plus d'une décennie, la CCI Hauts-de-France n'a eu de cesse de soutenir la réalisation de ce projet considérable pour les Hauts-de-France. Ce projet représente une opportunité inouïe pour la région avec la création à terme la création de plus de 3 000 emplois. Aussi, c'est avec une immense satisfaction que nous avons appris l'accord des différentes parties prenantes sur le financement du projet.

Tout d'abord, la Commission européenne qui par l'adoption, le 27 juin 2019, d'une décision d'exécution" fixant notamment le calendrier du projet transfrontalier Seine-Escaut", s'était engagée en faveur de la réalisation de la liaison Seine-Escaut, par le financement à hauteur de 50% du montant des études et de 40% du montant des travaux, dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe.

Ce vendredi, une nouvelle étape a été franchie avec l'accord de l'Etat et des collectivités sur leurs participations respectives, avec l'attribution d'une contribution de 1,1 milliard d'euros pour l'Etat, et d'un montant similaire pour l'ensemble collectivités.

Ces différentes avancées nous laissent augurer d'un bouclage financier du projet à très court terme avec, l'identification à venir de ressources à assiette locale pour l'emprunt complémentaire, et la définition des modalités concrètes des apports des différents financeurs.

Ainsi, s'achèvera alors des décennies de travail pour le lancement opérationnel de ce projet. Viendra alors le « début » de cette aventure avec la réalisation effective de cette infrastructure et la valorisation économique de cette opération.

Les travaux devraient démarrer en 2021 pour une mise en service en 2028. Ces échéances approchent et nous devons dès aujourd'hui agir pour la réussite du Canal Seine Nord Europe. Pour ce faire, le GERIF (Groupement des Entreprises Régionales d'Intérêt Fluvial) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de région ont mené, au cours des précédents mois, une mission intitulée « Canal Seine Nord Europe, la Parole aux Entreprises » exprimant les besoins des acteurs économiques à l'égard de ce projet. Cette étude détaille 9 actions opérationnelles et 4 préconisations en matière d'aménagement pour faire de cette infrastructure un levier de développement économique majeur en Hauts-de-France.

Le bouclage financier de ce projet n'est pas une fin, il s'agit là du départ d'une belle aventure, celle d'un grand projet qui contribuera durablement à la création d'emplois et d'activité économique sur ce territoire.

Contact presse : Nathalie Delelis – 07 86 60 31 71 – n.delelis@hautsdefrance.cci.fr